

**TROC ET PUCES DE PLOMELIN \_ ESPACE ODET COUVERT ET  
TERRAINS DE PETANQUE EXTERIEURS**

**LE SAMEDI 1er JUIN 2024**

**DERRIERE LE TERRAIN DE FOOTBALL \_ KERGOFF 29700 PLOMELIN**

**FICHE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT GENERAL DU TROC ET PUCES**

- La pétanque des Vire Court organise le samedi 1er juin 2024 un troc et puces ouvert aux particuliers. Ouverture au public de 9h00 à 18h00.
- Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tout recours contre l'organisateur.
- L'organisateur ne sera en aucun cas responsable des conditions climatiques difficiles.
- Conformément à la loi concernant la vente-déballage, il est interdit de vendre ou d'acheter des animaux vivants.
- Les particuliers attestent sur l'honneur de leur non- participation à 2 autres manifestations de même nature pour l'année civile en cours.
- L'inscription sera définitivement enregistrée à réception du bulletin dûment rempli, signé et accompagné, d'une attestation sur l'honneur et du montant de droit de place (chèque à libeller à l'ordre de « **Pétanque des Vire Court** »). **Inscription à envoyer avant le 25 mai 2024 à l'adresse suivante :**
- **Dominique GOALABRE 36 Rue de Kergoff 29700 PLOMELIN**
- Tout désistement devra être signalé au plus tard 5 jours avant la date du troc et puces, pour prétendre à un éventuel remboursement.
- L'accueil des exposants se fera à partir de 7h00 et jusqu'à 8h30. Ils doivent être munis de leur fiche d'inscription et de la même pièce d'identité photocopiée.
- Chaque exposant se verra remettre un numéro d'emplacement auquel il devra se tenir (l'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription).
- Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées et les issues de secours dégagées. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout étalage ne correspondant pas à l'esprit du troc et puces.
- Exposition éventuelle sur tables personnelles ou tables payantes dans la limite des disponibilités (à réserver à l'inscription). La réservation d'une table payante donne droit à une chaise gratuite.
- Tout emplacement non occupé une demi-heure avant le début de l'arrivée du public (8h30) pourra être réattribué (si problème voir organisateurs).
- Les exposants s'engagent à ouvrir leur stand de 9h00 à 18h00.
- Le droit d'entrée pour les visiteurs est fixé à 1.50€ (gratuit pour les – 12ans).
- Un parking sera mis à la disposition des exposants derrière les bâtiments de la pétanque (distance environ 50 mètres).
- La pétanque des Vire Court décline toute responsabilité, en cas de vol, casse, dégradation des marchandises exposées, ou tout autre incident dans l'enceinte ou aux abords de la manifestation. Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires.
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre après leur départ, à respecter l'environnement et les installations mises à leur disposition.
- La pétanque des Vire Court se réserve l'exclusivité de la restauration rapide sur place (buvette, café, sandwichs...).

**BULLETIN D'INSCRIPTION ET ACQUITTEMENT DU DROIT DE PLACE**

Je soussigné(e) : NOM..... PRENOM..... ADRESSE.....  
C.P. .... VILLE..... TELEPHONE.....

Un emplacement correspond à 2.20 Ml en intérieur et 3.00Ml en extérieur

DROIT DE PLACE _ MEUBLES	CONDITIONS	TARIFS	RESERVATIONS	MONTANT
EMPLACEMENT 2.20m	EN INTERIEUR	10€	X	= €
EMPLACEMENT 3.00m	EN EXTERIEUR	8€	X	= €
TABLE 2.20 ou 3 m + 1 chaise	En + de l'emplacement	4€	X	= €
BANC de 2 mètres	En + de l'emplacement	2€	X	= €

Je réserve pour un montant de : .....€

Pièce d'identité à présenter le 1er juin à l'entrée (original de la pièce renseignée ci-dessous) :  
Nature..... N°..... délivrée par : ..... le .....

Je déclare avoir pris connaissance de ce document et l'accepte sans réserve.

A..... le ..... SIGNATURE :